



Conseil économique et social

Distr. générale
2 décembre 2010
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-deuxième session

22-25 février 2011

Point 3 l) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises à la Commission pour examen
et décision : création de capacités statistiques**

Rapport du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle

Note du Secrétaire général

Comme elle lui a demandé à sa quarante et unième session**, le Secrétaire général à l'honneur de transmettre à la Commission de statistique, pour information, le rapport du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle sur la création de capacités statistiques. Ce rapport présente ce qui est fait pour encourager l'utilisation de meilleures statistiques, condition essentielle de progrès sur le plan du développement, en particulier en aidant les pays à concevoir, appliquer et suivre leur stratégie nationale de développement statistique. La Commission est invitée à prendre note de ce rapport.

* E/CN.3/2011/1.

** Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2010, Supplément n° 4* (E/2010/24), chap. I.A.



Rapport du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) sur la création de capacités statistiques

I. Introduction

1. Le but d'ensemble du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) est de propager une philosophie de la gestion axée sur les résultats sur le plan du développement. Le Secrétariat du Partenariat s'attache à aider les pays en développement à concevoir, appliquer et suivre les stratégies nationales de développement des statistiques en vue de produire des données pour tous les indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et pour répondre à leurs besoins de développement¹.

II. Les activités du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle en 2010

2. Le Secrétariat de PARIS21 contribue à la réalisation des stratégies nationales de développement des statistiques par les activités suivantes : a) faciliter la coordination des acteurs pour mieux répondre à un programme d'action évolutif; b) préconiser une participation plus active des acteurs nationaux au développement statistique et rehausser la place de la statistique dans les grandes initiatives internationales; c) encourager l'adoption de stratégies nationales de développement des statistiques de meilleure qualité et leur bonne application; d) stimuler la demande de statistique et mieux utiliser les données. Les progrès accomplis en 2010 à cet égard sont analysés ici.

A. Coordination

3. Depuis 2008, le Partenariat publie chaque année le Rapport des partenaires sur le soutien aux statistiques (PRESS) où l'on trouve des informations fournies par les partenaires financiers et techniques sur leur appui au développement statistique. Il ne faut pas oublier les limites inhérentes à ces données – par exemple tous les donateurs ne recensent pas l'aide qu'ils fournissent à ces activités (en particulier si cette aide se trouve intégrée à un programme plus vaste), les engagements annoncés sont souvent estimés par division du montant consacré à un projet par le nombre d'années de la durée du projet, et, malgré une volonté de les éliminer, il subsiste des doubles comptages.

4. Il ressort du rapport PRESS 2010² qui couvre le soutien actif apporté au développement statistique pendant la période 2008-2010, les points suivants :

- C'est l'Afrique qui a reçu près de la moitié de l'aide totale, exprimée par le montant des engagements. Entre 2008 et 2010, les pays et organes régionaux

¹ On trouvera un examen plus détaillé des stratégies nationales de développement des statistiques en consultant le document E/CN.3/2005/18.

² On trouvera des informations plus détaillées sur le rapport PRESS et sur les résultats du cycle de 2010 à l'adresse suivante <http://www.paris21.org/PRESS2010/>.

africains ont ainsi reçu 716 millions de dollars d'engagements d'aide (45 % du total mondial) tandis que l'Asie recevait 488 millions de dollars (31 %) et que les engagements en faveur du développement des statistiques en Amérique latine et les Caraïbes étaient de 135 millions de dollars (8 %) et de 107 millions de dollars en Europe (7 %). En outre, un engagement d'un montant de 151 millions de dollars (soit 9 %) est allé à des projets et programmes mondiaux sans répartition par pays;

- Quinze pays (Afghanistan, Albanie, Burkina Faso, Éthiopie, Haïti, Inde, Kenya, Malawi, Mali, Mozambique, Nigéria, Pakistan, République-Unie de Tanzanie, Soudan et Ukraine) ont reçu des engagements d'aide qui, en moyenne par pays, dépassent 19,5 millions de dollars. Ces 15 pays, au total, ont reçu 45 % du montant total des engagements estimatifs, et 48 % des engagements propres à un pays;
- Trois donateurs (la Commission européenne, la Banque mondiale et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) ont ensemble annoncé 62 % des engagements d'aide. Les donateurs bilatéraux sont à l'origine de 37 % de la totalité des engagements d'aide, les institutions régionales de 8 % et les organisations internationales de 55 %;
- Les engagements d'aide à la création de capacités statistiques sont très fragmentés. Plus d'un tiers des montants de l'aide dans le domaine des statistiques (entre les 15 pays cités plus haut) ne représente que moins d'un vingtième de l'aide financière annoncée à leur système statistique;
- Depuis le rapport PRESS initial de 2008, on estime qu'à l'échelle mondiale, les engagements d'aide à la création de capacités statistiques ont augmenté de près de 60 % (de 1 milliard de dollars environ à plus de 1,6 milliard en 2010), mais cette augmentation est peut-être due au fait que les donateurs répondent avec plus de précision aux demandes d'informations;
- Depuis le rapport PRESS 2008, la répartition des engagements d'aide à la création de capacités statistiques montre que la part de l'Afrique est en baisse. Ce continent demeure la région qui reçoit le plus d'aide statistique, et de loin (45 % du montant total dans le rapport PRESS 2010), mais sa part a diminué régulièrement depuis 2008 (59 %) et 2009 (52 %). Cette diminution a profité surtout à l'Asie, dont la part est passée de 15 % en 2008 à 17 % en 2009 et 31 % dans le cycle actuel. La proportion est restée à peu près stable dans les autres régions.

5. Conformément aux principes consignés dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, dans le Programme d'action d'Accra et dans la facilité « statistique en vue de résultats », PARIS21 aide également les pays à nouer leurs propres partenariats avec divers acteurs sur les questions statistiques. Le partenariat national a pour but de faciliter un meilleur alignement des donateurs sur la stratégie nationale de développement des statistiques, d'augmenter les ressources consacrées à chaque pays et d'utiliser de façon plus efficace et mieux coordonnée les mécanismes de financement des activités de développement des statistiques. Les missions que le Secrétariat du Partenariat PARIS21 dépêche dans les pays ont pour important objectif de promouvoir et de faciliter ces partenariats.

B. Mobilisation

6. Le Partenariat PARIS21 a mené en 2010 plusieurs activités de mobilisation, aidant 17 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine à produire des brochures de promotion de leur système statistique national et de la planification stratégique, et à organiser des séminaires de mobilisation ou des tables rondes de donateurs. Ces pays sont les suivants : Bénin, Burundi, Cap-Vert, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, El Salvador, Éthiopie, Gambie, Guinée-Bissau, Honduras, Libéria, Ouganda, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie et Zimbabwe. En outre, une brochure à vocation régionale a été publiée en collaboration avec le Secrétariat de la Communauté andine. Le Partenariat PARIS21 publie également des messages de mobilisation lors de manifestations internationales et régionales.

C. Les stratégies nationales de développement des statistiques

7. En 2010, le Partenariat a organisé une Réunion sur la planification stratégique du développement des statistiques des États fragiles ou sortant d'un conflit, à l'occasion de la quarante et unième session de la Commission de statistique et lors d'un atelier régional sur ces stratégies en collaboration avec le Secrétariat de la Communauté du Pacifique, qui regroupe les États et territoires insulaires du Pacifique. Le Secrétariat du Partenariat PARIS21 apporte une aide directe à 33 pays (Bénin, Bhoutan, Burundi, Cap-Vert, Congo, El Salvador, Éthiopie, Fidji, Guinée-Bissau, Honduras, Libéria, Mauritanie, Mozambique, Ouganda, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Philippines, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sri Lanka, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tonga, Viet Nam, Yémen et Zimbabwe) aux stratégies nationales de développement des statistiques (y compris le développement systématique des statistiques agricoles dans trois pays) et il facilite l'examen collégial et prépare les interventions aux tables rondes de donateurs. Le Secrétariat du Partenariat a également aidé trois entités régionales à élaborer une stratégie statistique nationale : la Communauté de l'Afrique de l'Est, la Communauté économique et sociale de l'Amérique centrale et l'Organisation des États des Caraïbes orientales.

8. En novembre 2010, le Partenariat PARIS21 a établi un rapport sur les progrès accomplis dans la conception et l'exécution des stratégies nationales de développement des statistiques dans les pays qui empruntent auprès de l'Association internationale de développement (IDA), les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et tous les pays africains³. Ce rapport montre que :

- Sur 79 emprunteurs auprès de l'Association internationale de développement, 28 s'emploient actuellement à formuler une stratégie nationale de développement des statistiques, ou attendent l'adoption de celle-ci par leur gouvernement. Trente-cinq autres pays mettent en œuvre leur stratégie. Au total 80 % des pays concernés se sont donc engagés dans le processus de définition d'une stratégie nationale de développement des statistiques.

³ Le rapport d'activité peut être consulté sur le site suivant : <http://www.paris21.org/nsds-status>.

Trente-six des 40 pays africains formulent ou appliquent une stratégie de développement des statistiques;

- Sur les 38 pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et les autres pays africains, 29 formulent ou appliquent une stratégie de développement des statistiques. Soixante-dix-neuf pour cent des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et des pays qui empruntent auprès de l'IDA sont donc engagés dans le processus de définition d'une stratégie nationale de développement des statistiques. Quatorze autres pays (12 %) ou bien n'ont aucune stratégie ou bien ont laissé leur stratégie arriver à expiration et envisagent d'en amorcer une autre;
- Sur les 117 pays couverts par le rapport, 11 seulement (9 %) n'ont aucune stratégie ou n'envisagent pas d'en adopter. La plupart de ces pays sont parmi les plus vulnérables et comprennent ceux qui sont dans une situation de conflit ou les petits États insulaires en développement.

D. La connaissance pour les statistiques

9. Le secrétariat du Partenariat continue de cogérer et d'appliquer avec la Banque mondiale et d'autres partenaires deux importants programmes statistiques : le Réseau international d'enquêtes sur les ménages (www.ihsn.org) et le Programme accéléré de données (www.ihsn.org/adp)⁴. Ces deux programmes ont très bien réussi à améliorer l'archivage et la diffusion des données et à harmoniser les programmes d'enquête. Les instruments et les méthodes que ces deux programmes offrent au Partenariat ont beaucoup contribué à stimuler un accroissement de la demande de données et leur meilleure utilisation.

10. En 2010, le Programme accéléré de données a apporté un soutien technique et financier à la production des microdonnées, leur archivage et leur diffusion dans les 54 pays suivants : Argentine, Bangladesh, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Dominique, Égypte, El Salvador, Équateur, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guatemala, Guinée, Honduras, Jordanie, Kenya, Lesotho, Libéria, Malawi, Mali, Maroc, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Ouganda, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Sainte-Lucie, Sénégal, Sri Lanka, Swaziland, Tunisie, Uruguay, Vanuatu, Viet Nam, Zambie et Palestine.

11. Des capacités ont été durablement créées dans plusieurs pays qui ont amélioré de façon appréciable leur gestion des microdonnées et leur adaptation au client. L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne, la Banque africaine de développement et le Secrétariat de la Communauté du Pacifique Sud apportent une contribution à la mise en œuvre dans plusieurs pays du Programme accéléré de données. Ce programme aide également quelques pays à évaluer la qualité des données d'enquête et à harmoniser ou améliorer les méthodes d'enquête. À la suite des travaux expérimentaux entrepris au Cameroun avec l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la

⁴ On trouvera un complément d'information sur le Réseau international d'enquêtes sur les ménages et sur le Programme accéléré de données dans le document E/CN.3/2007/25.

culture (UNESCO) et au Nigéria avec le Programme commun de suivi Organisation mondiale de la Santé/Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Programme accéléré de données suit une démarche plus systématique dans la formulation d'un questionnaire national au Cameroun et en Éthiopie. D'autres pays se joindront sans doute à cette entreprise, car la demande de ce type d'activités est forte.

12. En 2010, les activités du Réseau international d'enquêtes sur les ménages ont porté surtout sur : a) le développement et le soutien des instruments de gestion des microdonnées (logiciels) et la formulation de directives telles que celles de la trousse de gestion des microdonnées, de la trousse de gestion des enquêtes, de l'application d'archivage des données nationales, les instruments de protection des microdonnées personnelles et les applications de la banque de questions; et b) l'élaboration de normes et de directives telles les normes relatives aux métadonnées DDI, le contenu de la banque de questions, les directives sur la préservation durable des données numériques et des métadonnées numériques, un document de travail sur « L'action d'intégration et d'harmonisation », un document de travail sur « l'Initiative canadienne de libération des données » et des Directives sur la politique à suivre en matière de diffusion des microdonnées. Les instruments et directives du Réseau international d'enquêtes sur les ménages continueront à être mises à jour régulièrement et améliorées pour répondre à une demande qui augmente sans cesse.

III. Futures orientations des travaux du Partenariat

13. Le Partenariat PARIS21 aide à appliquer et suivre la Déclaration de Dakar sur le développement des statistiques⁵ et il aidera, en 2011, à organiser des réunions et des ateliers régionaux, notamment le cinquième Forum sur la création des capacités statistiques dans les pays arabes (à Beyrouth en 2011) et lors d'ateliers de mobilisation pour la Communauté de développement de l'Afrique australe, l'Asie du Sud-Est et la région de la Communauté andine. Le Partenariat mettra à jour des directives relatives aux stratégies nationales de développement des statistiques, en les enrichissant avec des données d'expérience recueillies au cours des dernières années. Pour mieux intégrer les préoccupations sectorielles dans les stratégies nationales, le Partenariat et l'UNESCO apporteront un soutien spécifique supplémentaire au développement des statistiques de l'éducation dans un certain nombre de pays africains pilotes. Le soutien apporté aux stratégies nationales de développement des statistiques et aux activités régionales se poursuivra, et le Partenariat PARIS21 mènera à bien le cycle 2011 de rapport des partenaires PRESS.

⁵ On trouvera un complément d'information sur la Déclaration de Dakar sur le développement des statistiques dans le document E/CN.3/2010/29.